

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – Serge BERTILLOT - Patrice MAILY – Valérie LACROIX – Hubert FENEON – Anne-Marie LAVEDER - Vincent FENEON - André TREMEAUD - Vincent AUPECLE - Valérie PILLOUX - Jean-Marie JOBARD

Procurations : Paul SAGE à Hubert FENEON

Absents : Jean-Marc DURY – Marie Pascale ALLOIN – Laurent LACROUTE

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 15 novembre 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2013, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 4 délibérations :

- Décision modificative n° 3 pour fonds concours micro crèche
- Décision modificative n° 4 pour aménagement cimetière
- Déneigement Prizy : facturation au taux horaire
- Equipement informatique pour école publique

Délibérations :

1/ Modification contrat travail d'un agent pour la garderie périscolaire « avenant »:

Nicole Trouillet assure la garderie le lundi matin et le vendredi, en remplacement de Mme Martin Angélique. Un avenant à son contrat de travail pour 1h50 supplémentaire pendant les semaines d'école sera fait.

12 voix pour.

2/ Contrat du personnel pour la surveillance des enfants à la cantine scolaire suite à la démission d'un agent :

Mme Marie-Laure Rebe assure la surveillance des enfants à la cantine en remplacement de Mme Angélique Martin, soit 5 heures par semaine d'école.

12 voix pour.

3/ Création voirie communale :

Des chemins ruraux ont été reclassés en voirie communale pour une longueur totale de 28,710 km. Ce nouveau kilométrage permet une remise à jour pour le calcul de la DGF 2015.

12 voix pour.

4/ Loyer du café restaurant « Vert Pré » :

Après lecture d'un courrier de M. Teitgen, le conseil décide de maintenir la réduction du montant du loyer du café restaurant et du logement à 400,57 euros TTC pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} décembre 2013.

9 voix pour et 3 abstentions.

5/ Rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 :

Suite aux réunions de conseil d'école, un projet de réforme des rythmes scolaires est présenté au Conseil sur la base de 9 demi-journées d'école de 5h30 maximum. La pause méridienne est de 1h30. La neuvième demi-journée serait donc le mercredi matin. Le Conseil délibère favorablement pour valider les horaires proposés par le Conseil d'école.

12 voix pour.

Toutefois le Conseil déplore le manque de concertation lors de la mise en place de cette réforme, et souligne le coût engendré pour la commune, en particulier pour le transport et la garderie, alors que les dotations seront en baisse. Le Conseil met l'accent sur la difficulté de trouver des activités culturelles et sportives de proximité. Concernant le rythme de l'enfant, le temps passé sur le site scolaire sera tout aussi long qu'auparavant. Le Conseil relève aussi des incohérences par rapport à l'encadrement exigé.

6/ Décision modificative n° 3 pour le fonds concours micro crèche :

Le Conseil autorise le transfert de compte à compte entre le n°6554 et le n°6748 pour 316 €.

12 voix pour.

7/ Décision modificative n° 4 pour aménagement du caveau urne dans le jardin du souvenir :

Le Conseil autorise le transfert de compte à compte entre le n° 2051 et le n° 21316 pour 700 €.

12 voix pour.

8/ Déneigement Prizy : facturation au taux horaire :

L'indemnisation auparavant basée sur un déneigement au km, sera désormais facturée en taux horaire établi par la CCCC. 12 voix pour.

9/ Equipement informatique pour école publique :

Un projet pour équiper les enfants de l'école en matériel informatique est présenté au Conseil. Ce projet porte sur des ordinateurs portables, un vidéoprojecteur interactif, un visualiseur, et un tableau tryptique blanc. Trois devis ont été sollicités. Le Conseil accepte cet investissement à concurrence de 11.500 € T.T.C. 12 voix pour.

Divers :

1/ Illuminations du bourg :

La société Connect procédera début décembre à l'installation des illuminations pour un montant 526 € TTC au maximum.

2/ Plantations d'une haie au dépôt des Claudies :

La tranchée est faite. La plantation est prévue le samedi 30 novembre à 14h00 par les volontaires du Conseil Municipal et les organisateurs de la marche semi-nocturne et de la soirée Beaujolaise.

3/ Point sur le paiement des loyers des locataires :

Le Conseil prend connaissance de l'état de paiement des différents locataires de la commune.

4/ Rapport annuel 2012 du syndicat des eaux :

Les contrôles sanitaires sont conformes et le prix au m³ sera d'environ 3 €.

5/ Décoration du Bourg :

Les décorations de Noël sur les sapins se feront le mercredi 4 décembre 2013 à 14h00. Un grand sapin sera installé place Bernard Thévenet en vue du « Marché de Noël » les 14 décembre et 15 décembre.

Questions diverses :

1/ Des cadeaux seront achetés aux enfants nés en 2013 et seront remis lors de la soirée des vœux du Maire le samedi 4 janvier 2014 à 20h00.

2/ Un devis a été sollicité auprès des Ets Hermey de La Clayette pour réparer la carrosserie du bus scolaire suite à un léger accrochage en accord avec l'expert de la compagnie d'assurance de la commune.

3/ En accord avec les membres de la FNACA, deux devis seront demandés pour l'installation d'un monument commémoratif de la Guerre d'Algérie qui sera installé dans l'enceinte du monument aux Morts.

4/ Le Maire fait lecture d'une lettre de remerciement des dirigeants du « Mart'si » concernant l'installation d'un coffret électrique vers l'église.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 20 Décembre à 20h30 à la Salle de la Mairie